

A FRANCE TRANSPORT
SASU
au capital de 3600 euros
dont le siège social est situé au 52 rue René Langlois 28110 Lucé
Immatriculé sous le numéro 884 692 625 au RCS de Chartres

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 17 MARS 2025

Le 17 Mars 2025, au siège social,
Monsieur ABID Yassine demeurant 52 rue René Langlois 28110 Lucé,
Propriétaire des 100 actions de 36 euros chacune, composant la totalité du capital de la société A
France Transport,
Associé unique et Président de la société

Après avoir pris connaissance des documents suivants;

- Le rapport du Président
- Le texte du projet de résolutions

a pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant:

- Ajouter l'activité de Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers;
- Modification de l'article 3 des statuts.

Première résolution

L'associé unique, après lecture du rapport du Président, décide, à partir de ce jour, d'étendre l'objet social de la société aux opérations suivantes:

Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique décide d'ajouter à l'article Article 3 des statuts relatif à l'objet social l'alinéa suivant:

"Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers"

Le reste de l'article est inchangé.

L'associé unique

ABID Yassine

Signature :

